

AVIGNON

Ville d'exception

La Ville d'Avignon recrute pour son
Département ENSEIGNEMENT
Direction des activités périscolaires

Animateurs (H/F)

Sous l'autorité d'un Directeur ALSH, vous accueillez et animez des groupes de mineurs en activités éducatives sur les temps périscolaire et extrascolaire (bases de loisirs, centres maternels, Conseil municipal d'enfants, opération d'été...)

Selon les nécessités de service, vous pouvez changer d'équipe et de lieu de travail de manière pérenne, de manière temporaire (pour une période), de manière ponctuelle (pour un remplacement).

ACTIVITES PRINCIPALES

Préparer, rédiger et mettre en œuvre des projets d'animation

Assurer l'encadrement et l'animation des mineurs sur site, en sortie et dans les transports

Veiller à la sécurité et au bien-être des mineurs tout au long de la journée (repas, soin, sieste, accompagnement à l'hôpital, retard d'une famille...)

Assurer les tâches de nettoyage, rangement, manutention liées aux activités

Participer activement aux réunions (analyse de pratique, propositions, évaluation)

Assurer ponctuellement les missions nécessaires au bon fonctionnement des projets éducatifs (accueil, tractage, achats, manutention, tâches administratives...)

RELATIONS FONCTIONNELLES

INTERNES

Relations avec les équipes techniques et administratives

Relations avec les services municipaux, notamment culturels et sportifs

EXTERNES

Relations avec les familles

Relations avec les associations, partenaires privés et bénévoles intervenant dans la prise en charge des groupes d'enfants

Relations avec les chauffeurs de bus

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

SAVOIRS

Diplôme requis BAFA

Maîtrise des techniques d'animation

Connaissance de la législation et de la réglementation relatives à l'encadrement de mineurs

Connaissance du rythme et des besoins des enfants

SAVOIR-FAIRE

Aptitude à construire et proposer des projets d'activité et à fédérer autour un groupe d'enfants

Capacité d'écoute et d'adaptation aux enfants, selon leurs besoins individuels et éventuellement selon leur handicap

Capacité à gérer une situation d'urgence

Capacité à rester toujours professionnel devant les enfants, les familles, les partenaires, les Collègues

SAVOIR-ETRE

Ponctualité et assiduité

Qualités relationnelles, bienveillance et discrétion

Sens du travail en équipe

TEMPS DE TRAVAIL

L'obligation annuelle de service des agents est de 1607 heures durant l'année civile qui se déroule du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Candidatures par mail : mobilite.recrutement@mairie-avignon.com